

Votants : 93

Convocation du Conseil de Communauté :

le 13 septembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :

le 24 septembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 23 septembre 2013

ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION- SPORTS D'EAU - TRAVAUX DE REHABILITATION DES BERGES ET DES PONTONS DE LA BASE NAUTIQUE DE NORON - AVENANT N°2 AU TRAVAUX

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Joël BOURCHENIN, Jean-Luc CLISSON, Michel SIMON, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOUD, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jérôme BALOGÉ, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Emmanuel GROLLEAU, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUEX, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Jean-Louis SIMON, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Jacques GUILLET à René MATHE, Nicole DAVID à Christian BREMAUD, Gérard GIBault à Gilbert GOLAZ, Jacky AUBINEAU à Bernard RAIMOND, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Patrick BERNACCHI à Jean-Luc MORISSET, Julie BIRET à Franck MICHEL, Dominique BOUTIN-GARCIA à Jean-Louis SIMON, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Annick DEFAYE à Chantal BARRE, Nicole GRAVAT à Emmanuel GROLLEAU, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Nicole IZORE à Michel GENDREAU, Anne LABBE à Pascal DUFORESTEL, Jacqueline LEFEBVRE à Jacques MORISSET, Danielle NICORA à Monique SAGOT, Delphine PAGE à Gaëlle MANGIN, Magdeleine PRADERE à Stéphane PIERRON, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT, Jean-Claude SUREAU à Patrick DELAUNAY, Gérard ZABATTA à Aurélien MANSART

Titulaires absents suppléés :

Titulaires absents :

Gilbert BARANGER, Dominique VALLEE, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Jacques GUILLOTEAU, Virginie LEONARD, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sylvette RIMBAUD

Titulaires absents excusés :

Jean-Jacques GUILLET, Nicole DAVID, Gérard GIBault, Jacky AUBINEAU, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Elsie COLAS, Annick DEFAYE, Nicole GRAVAT, Christian GRELIER, Nicole IZORE, Anne LABBE, Jacqueline LEFEBVRE, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Magdeleine PRADERE, Nathalie SEGUIN, Jean-Claude SUREAU, Gérard ZABATTA

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C57-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 23 SEPTEMBRE 2013****ETUDES ET CONDUITE D'OPERATION – SPORTS D'EAU - TRAVAUX DE
REHABILITATION DES BERGES ET DES PONTONS DE LA BASE NAUTIQUE DE
NORON - AVENANT N°2 AU TRAVAUX**

Monsieur **Alain PARROT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Par délibération du 12 mars 2012, le Conseil de Communauté a approuvé le marché de réhabilitation des berges et des pontons de la base nautique de Noron.

Par délibération du 24 juin 2013, le Conseil de Communauté a approuvé un avenant aux travaux pour notamment l'élargissement du ponton 1 et la réalisation d'un quai fixe à la place du ponton flottant n°3 prévu initialement, ce qui s'est traduit par une moins-value de 11 670,17 € HT.

Dans le cadre des travaux, l'accessibilité des personnes à mobilité réduite au ponton n°1 est prévue par la création d'une rampe adaptée.

Suite aux derniers échanges avec les représentants des associations des handicapés, il est proposé, en complément, d'équiper le ponton n°1 d'une potence amovible pour faciliter l'accès des handicapés aux embarcations.

Par ailleurs, il est apparu souhaitable de rehausser le pied de cale du ponton n°1 pour en faciliter l'accès lors des périodes de plus hautes eaux navigables.

Le montant global de l'avenant est de 12 397,50 € HT.

Il se décompose comme suit :

- Fourniture et pose d'une potence pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite	9 250,00 € HT
- Création d'un palier béton pour accès au ponton 1 lors de l'embarquement des personnes à mobilité réduite	890,00 € HT
- Rehausse du pied de cale du ponton n°1	2 257,50 € HT

Après avenant, le montant estimatif du marché sera de :

Montant initial toutes tranches confondues	586 356,80 € HT
Montant de l'avenant n°1	- 11 670,17 € HT
Montant de l'avenant n°2	+ 12 397,50 € HT
Montant estimatif après avenant n°2	587 084,13 € HT
Soit une augmentation globale de :	0,01 %

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C57-09-2013-DE
Date de publication sur le site : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°2 aux travaux,
- Autoriser la Présidente ou le Vice-Président Délégué à signer ledit avenant.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 93
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Alain PARROT

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130923-C57-09-2013-DE
Date de télétransmission : 30/09/2013
Date de réception préfecture : 30/09/2013